

VILLE DE SAINT-LÉONARD AVIS PUBLIC

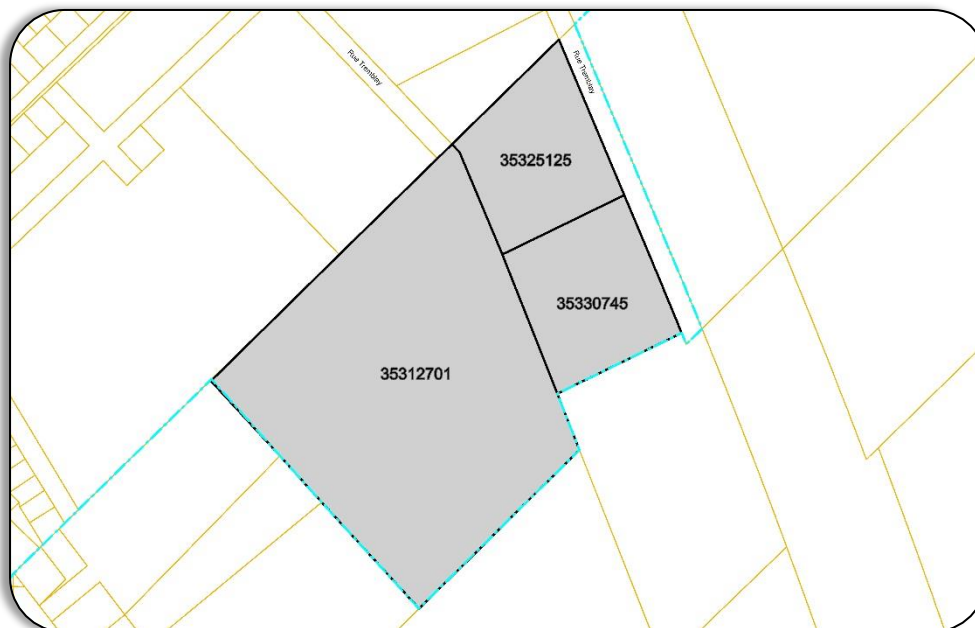
(en vertu de l'article 25 de la *Loi sur l'Urbanisme, 2017, ch. 19*)

Un avis est par la présente donné que le conseil de la ville de Saint-Léonard a l'intention de prendre en considération la modification de l'arrêté municipal no. 2011-07-20 « Plan d'aménagement municipal de la Ville de Saint-Léonard » .

La modification proposée à l'arrêté no. 2011-07-20 est de modifier l'utilisation future du sol pour désigner un usage « Commercial » aux terrains portant les NID 35325125, 35330745 et modifier l'utilisation future du sol pour désigner un usage « Espace Vert » à une partie du terrain portant les NID 35312701.

Le but de cette modification est de désigné une affectation du sol aux terrains qui ont été affecté par la modification des limites administratives de la ville de Saint-Léonard.

La modification est illustré à l'annexe **B-110.2-2020-SUT**



Le conseil se réunira à la salle du conseil le mercredi, 21 octobre 2020 à 19 heures, en vue de la présentation publique de la modification proposée.

Les oppositions audit projet d'arrêté peuvent être présentées par écrit au conseil en les faisant parvenir au bureau du secrétaire municipal dans les trente (30) jours suivant la date de la présentation publique.

Les objections écrites doivent être adressées à Bernard Violette, secrétaire municipal, et envoyées au 564 rue St-Jean, Saint-Léonard, NB, E7E 2B5, ou par courriel à : gerant@saint-leonard.ca

Bernard Violette
Secrétaire municipal